

DECRET N° 2006-721 DU 29 DECEMBRE 2006

portant nomination des Conseillers Techniques
du Ministre de l'Industrie et du Commerce.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant Composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-387 du 27 juillet 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Industrie et du Commerce ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 octobre 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées Conseillers techniques du Ministre de l'Industrie et du Commerce en charge respectivement des domaines de compétence ci-après, les personnes dont les noms suivent :

- Conseiller Technique au Commerce chargé
du Secteur Textile et de la Promotion
de l'Entreprenariat Féminin : Madame Léontine DAANON
- Conseiller Technique Juridique : Madame Chantal K. KOUYOMOU
- Conseiller Technique chargé
de la Promotion des Zones
Franches et des Relations
Commerciales avec le Nigéria : Monsieur Emmanuel Martial ASSAH
- Conseiller Technique au Suivi
des Investissements : Monsieur Alassane ZOUMAROU

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



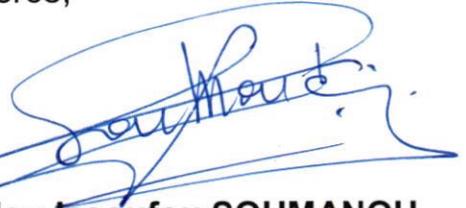
Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Industrie et du
Commerce,



Moudjaïdou Issoufou SOUMANOU

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDEF 4 MIC 4
MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 4 JO 1.